Confédérations syndicales : ligne jaune franchie

samedi 24 novembre 2007, par MEZZI Dominique (Date de rédaction antérieure : 21 novembre 2007).

Les confédérations syndicales ont-elles une stratégie adaptée à l'offensive du nouveau pouvoir ? Les assemblées générales ressentent un vrai malaise.

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a été, comme Nicole Notat en 1995, sifflé lors de la manifestation du 20 novembre à Paris. Un syndicaliste qui appelle à reprendre le travail à peine une grève commencée peut-il être porteur de conquêtes ? C'est parce que la CFDT a lâché prise, de 1995 à 2003, que les salariés de la SNCF, de la RATP et d'EDF-GDF sont aujourd'hui soumis à un pilonnage haineux visant à les mettre au ban de la société, traités de *« petite minorité violente »* (Sarkozy, dans son discours aux maires).

Mais, dès le 13 novembre, avant la grève, la décision de la direction de la CGT de proposer un cadre de négociations entreprise par entreprise (certes avec l'État), sans afficher en même temps un refus clair des trois principes du ministre du Travail, Xavier Bertrand (40 annuités, décotes, indexation sur les prix), a provoqué une secousse dans toute la confédération. Beaucoup de cheminots l'ont ressenti comme un coup porté à la grève. D'une part, parce que cette manœuvre a immédiatement donné des armes aux adversaires des revendications. Tous les faiseurs d'opinion se sont immédiatement congratulés : enfin, la CGT devient raisonnable ! Sarkozy en profitait pour appeler immédiatement à la reprise du travail. Et Chérèque, qui craint l'isolement, a cru qu'il avait enfin le partenaire dont il rêve. Mais la tactique Thibault-Le Duigou a aussi un deuxième énorme défaut : elle n'est pas démocratique.

Prendre une telle initiative à la veille d'une lutte dont Sarkozy a fait la mère des réformes, c'est admettre sans le dire que la bataille est perdue d'avance. Certes, la situation est tout sauf simple. Mais, comme c'était déjà le cas en 2003, la direction de la CGT se comporte comme une sorte d'« avant-garde », qui sait ce qui est juste, mais ne mène pas le débat publiquement. Heureusement, le corps militant de la CGT a repris l'initiative (dans la fédération cheminote, notamment) et réaffirmé que les assemblées générales étaient souveraines et les revendications inchangées (sauf sur les 37,5 annuités, qui semblent servir de monnaie d'échange). Mieux : les AG ont mandaté les fédérations, et même complété par des motions les propositions fédérales jugées floues.

En réalité, l'incident est révélateur de ce qu'il faut bien appeler la « non-stratégie » de la CGT face à un adversaire qu'elle ne s'est absolument pas préparée à affronter. Plus généralement, depuis la fin des années 1980, la CGT n'a plus de véritable ligne de conduite, alors que son réseau militant demeure d'une très grande richesse (et se renouvelle même en partie). La « dépolitisation » est devenue le centre de gravité de l'orientation, après des dizaines d'années passées sous la coupe du

PCF et à devoir assumer ses nombreux zigzags. Ainsi, face à Sarkozy, la CGT n'est *« ni en opposition, ni en accompagnement, elle juge aux actes »* (disait-elle, en juin dernier). Les actes, on les a. Face au traité constitutionnel libéral, la direction Thibault n'est ni pour ni contre (plutôt pour en fait), mais se fait désavouer par sa base. Ce refus obsessionnel d'assumer la portée politique du combat social, tout en restant ouvert au pluralisme, n'est guère compatible avec l'histoire de la CGT, sauf à renier pas mal de choses. La CFDT recentrée a fini par dire qu'elle ne « diabolisait pas » la droite. On connaît la suite.

En outre, la CGT ne veut pas, à juste titre, apparaître comme le syndicat des salariés à statut. Sa ligne de mire, c'est le secteur privé. Mais on ne gagne pas le privé en reculant sur les acquis. En 1995, le secteur privé s'était reconnu dans le mouvement. Tout dépend du message que l'on porte : est-il unifiant, solidaire, fondé sur un projet syndical qui donne du lien entre les secteurs du salariat ? Qui projette le combat syndical sur une alternative à l'ordre capitaliste ? La CGT ne sait plus, ne veut plus, formuler une perspective. Il est urgent que les équipes militantes s'emparent de ce débat.

P.-S.

* Paru dans Rouge N° 2228, 22/11/2007.